

# LIEN

Comparaison  
des régimes

| Aucun questionnaire médical n'est requis – l'acceptation de votre demande est garantie   | LIEN 1<br>Standard   | LIEN 2<br>Classique   |
|--|--|---|
| <b>MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE</b>  |  |   |
| Maximums   | Année 1 : 500 \$<br>Année 2 : 650 \$<br>Année 3+ : 800 \$  | Le régime paie 80 % par personne par année, sous réserve du max. annuel |
|  |  | Année 1 : 750 \$<br>Année 2 : 900 \$<br>Année 3+ : 1 100 \$             |
|  |  | Le régime paie 80 % par personne par année, sous réserve du max. annuel |
| <b>SOINS DENTAIRES</b>   |  |   |
| Maximums   | Non compris  | Année 1 : 600 \$<br>Année 2 : 800 \$<br>Année 3+ : 1 000 \$             |
| Fréquence de rappel  |  | 9 mois  |
| Soins de base  |  | Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel                        |
| Soins de base étendus  |  | Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel                        |
| Soins majeurs  |  |   |
| Soins orthodontiques   |  | Non compris   |
|  |  |   |
| <b>SOINS DE LA VUE</b>   |  |   |
| Lunettes ou lentilles cornéennes vendues sur ordonnance, chirurgie oculaire au laser   | 150 \$ par personne tous les 2 ans   | 200 \$ par personne tous les 2 ans                                      |
| Examens de la vue  | 50 \$ par personne tous les 2 ans  |   |
| <b>SOINS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES</b>  |  |   |
| <b>Services professionnels ou thérapeutes autorisés</b>  |  |   |
| Chiropraticien, physiothérapeute, podologue/podiatre, diététicien, naturopathe, ostéopathe   | 20 \$ par visite; 15 visites par personne par praticien par année  | 300 \$ par personne par praticien par année                             |
| Massothérapeute, acupuncteur   | 20 \$ par visite; 15 visites par personne par praticien par année  |   |
| Orthophoniste  | 300 \$ par personne par année  |   |
| <b>Services de santé mentale</b>   |  |   |
| Psychologue/psychothérapeute/travailleur social agréé  | Maximum combiné de 600 \$ par personne par année   |   |
| Thérapie d'Inkblot <sup>MC†</sup>  | 4 heures de consultation virtuelle (2 heures de thérapie individuelle, 2 heures de thérapie pour couples) par personne, par année; une thérapie supplémentaire est admissible au titre de la garantie pour services de psychologie |   |
| Soins dentaires accidentels  | 2 500 \$ par personne par année  | 5 000 \$ par personne par année   |
| Transport par ambulance  | Transports terrestre et aérien   |   |
| Appareils auditifs   | 300 \$ par personne tous les 4 ans   | 400 \$ par personne tous les 4 ans                                      |
| Services médicaux – Tests de diagnostic et radiographies, équipement de dialyse, tests de laboratoire  | 2 000 \$ par personne par année  |   |
| Articles médicaux et services de soutien à domicile (soins infirmiers à domicile) Maximums distincts pour les articles médicaux et les services de soutien à domicile  | 1 500 \$ par personne par catégorie de garantie par année  | 2 500 \$ par personne par catégorie de garantie par année               |
| <b>HOSPITALISATION (Chambre à deux lits ou à un lit)</b>   |  |   |
| Remboursement de la différence entre les frais standard pour l'hospitalisation en salle commune et les frais pour l'hospitalisation en chambre à deux lits ou à un lit dans un hôpital général public de votre province ou territoire de résidence | 200 \$ par personne par jour, pour une durée maximale de 30 jours par année  |   |
| <b>VOYAGE (Couverture hors de la province ou du pays)</b>  |  |   |
| Protection pour les voyages multiples en cas d'urgence médicale  | 10 jours par voyage<br>5 000 000 \$ par personne par année   |   |

# LIEN

Comparaison  
des régimes

| Aucun questionnaire médical n'est requis – l'acceptation de votre demande est garantie   | <b>LIEN 3</b><br>Suprême   | <b>LIEN 4</b><br>Élite  |
|--|--|---|
| <b>MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE</b>  |  |   |
| <b>Maximums</b>  | Année 1 : 1 200 \$<br>Année 2 : 1 350 \$<br>Année 3+ : 1 500 \$  | Année 1 : 2 300 \$<br>Année 2 : 2 400 \$<br>Année 3 : 2 500 \$<br>Année 4+ : 2 700 \$           |
|  | Le régime paie 80 % par personne par année, sous réserve du max. annuel  |   |
| <b>SOINS DENTAIRES</b>   |  |   |
| <b>Maximums</b>  | Année 1 : 750 \$<br>Année 2 : 1 000 \$<br>Année 3+ : 1 250 \$  | Année 1 : 1 000 \$<br>Année 2 : 1 250 \$<br>Année 3+ : 1 750 \$                                 |
|  | par personne par année   |   |
| <b>Fréquence de rappel</b>   | 9 mois   | 6 mois  |
| <b>Soins de base</b>   | Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel   |   |
| <b>Soins de base étendus</b>   | Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel   |   |
| <b>Soins majeurs</b>   | Le régime paie 50 % commençant la 3 <sup>e</sup> année, sous réserve du max. annuel  | Le régime paie 60 % commençant la 3 <sup>e</sup> année, sous réserve du max. annuel             |
| <b>Soins orthodontiques</b>  | Non compris  | Le régime paie 60 % commençant la 3 <sup>e</sup> année; maximum à vie de 2 000 \$ par personne  |
| <b>SOINS DE LA VUE</b>   |  |   |
| Lunettes ou lentilles cornéennes vendues sur ordonnance, chirurgie oculaire au laser   | 250 \$ par personne tous les 2 ans   | 300 \$ par personne tous les 2 ans  |
| <b>Examens de la vue</b>   | 65 \$ par personne tous les 2 ans  | 80 \$ par personne tous les 2 ans   |
| <b>SOINS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES</b>  |  |   |
| <b>Services professionnels ou thérapeutes autorisés</b>  |  |   |
| Chiropraticien, physiothérapeute, podologue/podiatre, diététicien, naturopathe, ostéopathe   | 400 \$ par personne par praticien par année  | 600 \$ par personne par praticien par année; maximum combiné de 1 200 \$ par personne par année |
| Massothérapeute, acupuncteur   | 20 \$ par visite; 20 visites par personne par praticien par année  | 30 \$ par visite; 20 visites par personne par praticien par année                               |
| Orthophoniste  | 400 \$ par personne par année  | 600 \$ par personne par année   |
| <b>Services de santé mentale</b>   |  |   |
| Psychologue/psychothérapeute/travailleur social agréé  | Maximum combiné de 600 \$ par personne par année   |   |
| <b>Thérapie d'Inkblot<sup>MC†</sup></b>  | 4 heures de consultation virtuelle (2 heures de thérapie individuelle, 2 heures de thérapie pour couples) par personne, par année; une thérapie supplémentaire est admissible au titre de la garantie pour services de psychologie |   |
| <b>Soins dentaires accidentels</b>   | 10 000 \$ par personne par année   |   |
| <b>Transport par ambulance</b>   | Transports terrestre et aérien   |   |
| <b>Appareils auditifs</b>  | 500 \$ par personne tous les 4 ans   | 600 \$ par personne tous les 4 ans  |
| <b>Services médicaux – Tests de diagnostic et radiographies, équipement de dialyse, tests de laboratoire</b>   | 2 000 \$ par personne par année  |   |
| <b>Articles médicaux et services de soutien à domicile</b> (soins infirmiers à domicile) Maximums distincts pour les articles médicaux et les services de soutien à domicile   | 5 000 \$ par personne par catégorie de garantie par année  |   |
| <b>HOSPITALISATION (Chambre à deux lits ou à un lit)</b>   |  |   |
| Remboursement de la différence entre les frais standard pour l'hospitalisation en salle commune et les frais pour l'hospitalisation en chambre à deux lits ou à un lit dans un hôpital général public de votre province ou territoire de résidence | 200 \$ par personne par jour, pour une durée maximale de 30 jours par année  | 250 \$ par personne par jour, pour une durée maximale de 30 jours par année                     |
| <b>VOYAGE (Couverture hors de la province ou du pays)</b>  |  |   |
| <b>Protection pour les voyages multiples en cas d'urgence médicale</b>   | 15 jours par voyage<br>5 000 000 \$ par personne par année   |   |

## Descriptions des garanties

### MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE

Médicaments sur ordonnance dont l'utilisation est approuvée au Canada, qui doivent être délivrés sur ordonnance, en vertu de la loi, et prescrits par un médecin praticien autorisé.

Les médicaments de marque sont couverts si aucun équivalent générique n'existe.

Les produits d'abandon du tabac et les médicaments pour le traitement de l'obésité, de l'infertilité et de la dysfonction érectile ne sont pas couverts.

Résidents du Québec : Pour être admissible à présenter une demande d'adhésion aux régimes LIEN, vous devez être couvert par le régime public d'assurance-médicaments d'ordonnance de la RAMQ (Régie de l'assurance maladie du Québec). Vos demandes de règlement pour médicaments d'ordonnance doivent être soumises en premier à la RAMQ. Lorsque la RAMQ rembourse une partie du coût des médicaments, les soldes impayés (y compris les quotes-parts et les franchises) seront coordonnés pour que vous puissiez être remboursé jusqu'à 100 % des frais admissibles engagés. Si le médicament n'est pas couvert par la RAMQ, la quote-part standard s'applique.

### SOINS DENTAIRES

#### SOINS DE BASE

- Nettoyage préventif
- Examens de routine, radiographies
- Obturations et extractions
- Traitement au fluorure pour les enfants

#### SOINS DE BASE ÉTENDUS

- Traitement endodontique – traitement radiculaire
- Traitement périodontique – détartrage et surfaçage radiculaire, équilibration occlusale
- Réparation, rebasage et ajustement des prothèses dentaires

#### SOINS MAJEURS

- Couronnes et inscrustations, prothèses dentaires, ponts

#### SOINS ORTHODONTIQUES

- Traitement orthodontique pour redresser les dents et corriger la morsure

### SOINS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES

#### THÉRAPIE D'INKBLOT<sup>MC†</sup>

Consultation virtuelle avec le thérapeute qualifié d'Inkblot qui répond le mieux à vos besoins. Inkblot propose un processus de jumelage unique et souple qui tient compte de la diversité, des principes d'inclusion et des préférences personnelles, ainsi que des titres de compétences des thérapeutes qui répondent à vos besoins cliniques. Au final, le choix vous appartient. Vous n'avez aucuns frais à déboursier pour ces 4 heures initiales de thérapie (2 heures de thérapie individuelle, 2 heures de thérapie pour couples). Vous pouvez planifier facilement d'autres séances virtuelles, lesquelles peuvent être couvertes par la garantie pour services de psychologie.

#### ARTICLES MÉDICAUX

- Articles pour faciliter la vie quotidienne (comme des lits similaires aux lits d'hôpital, des tiges à soluté, des perroquets et des bassins de lit)
- Attelles, plâtres, cathéters et accessoires pour stomie
- Bas de contention
- Fournitures pour diabétiques
- Bottes ou chaussures sur mesure, orthèses plantaires sur mesure
- Aides à la mobilité (comme les cannes, les béquilles, les déambulateurs, les fauteuils roulants)
- Prothèses
- Articles pour la respiration et le cœur (comme les systèmes de surveillance respiratoire ou cardiaques pour les nourrissons, les compresseurs, l'oxygène)

## Quelques points à retenir...

### Acceptation garantie

Votre acceptation est garantie pour tous les régimes SantéAssurée<sup>MC</sup> LIEN, dans la mesure où vous présentez votre demande d'adhésion dans les 90 jours qui suivent la cessation des garanties du régime collectif de votre employeur et où GreenShield<sup>MC</sup> reçoit votre paiement initial.

Mieux encore, les régimes LIEN ont été spécialement conçus pour couvrir les affections préexistantes, jusqu'à concurrence des maximums indiqués, évidemment.

### Information additionnelle

Le comparateur de régimes est un sommaire; il ne constitue pas un contrat. Les modalités, les restrictions et les exclusions sont expliquées en détail dans le contrat établi par GreenShield à l'approbation de la demande d'adhésion.

Il y aura remboursement des dépenses admissibles engagées au titre de services et de fournitures, payées et reçues par la personne couverte sous réserve que ces services et fournitures sont, selon GreenShield, médicalement nécessaires au traitement d'une maladie ou d'une blessure, et raisonnables et d'usage en tenant compte de tous les facteurs.

Les montants des couvertures sont en dollars canadiens.

Les garanties peuvent être modifiées; GreenShield enverra un préavis écrit de trente (30) jours aux titulaires de police.

## Prêt à obtenir une soumission?

[www.santeassuree.ca](http://www.santeassuree.ca)

**Des questions?**

**1 844 833-7873**

Régimes offerts par

**Green Shield Canada.**

La thérapie d'Inkblot est fournie par Inkblot Technologies Inc. Inkblot<sup>MC†</sup> est une marque de commerce d'Inkblot Technologies Inc.

<sup>MC</sup> Marques de commerce de Green Shield Canada.

© 2023 Green Shield Canada. Tous droits réservés.

Green Shield Canada, 8677 Anchor Drive, C.P. 1606, Windsor, ON N9A 6W1